

Appel à propositions pour le 62^{ème} congrès annuel de l'ACRI

Alors que les organisations continuent à surmonter les perturbations causées par la pandémie mondiale, l'inflation galopante et les troubles socio-économiques, de nouveaux défis apparaissent dans le contexte changeant du travail, de la main-d'œuvre et du lieu de travail. Étant donné l'importance de la constitution d'une main-d'œuvre résiliente et durable, nous continuons à poser des questions sur le long terme. Quel est l'avenir du travail ? Quel rôle l'intégration de la technologie et de l'IA joue-t-elle à cet égard ? Comment pouvons-nous faire face aux crises parallèles auxquelles nos lieux de travail sont actuellement confrontés ? Pouvons-nous construire un lieu de travail résilient pour relever les défis actuels et futurs afin de maximiser la durabilité et l'innovation ?

L'Association canadienne des relations industrielles (ACRI) vous invite à vous joindre à elle pour examiner ces questions fondamentales et définir ainsi les thèmes de recherche sur le travail et l'emploi pour les années à venir. Dans la tradition interdisciplinaire des relations industrielles, nous invitons les chercheurs établis et émergents de tous nos domaines constitutifs : droit du travail, gestion des ressources humaines (GRH), relations de travail, politiques publiques, et santé et sécurité au travail (SST) à y participer. La conférence sera une occasion unique pour examiner des thèmes communs, ainsi que de présenter des sujets de recherche et des méthodologies de pointe, spécifiques à chacun des domaines constitutifs.

La 62^{ème} conférence annuelle de l'ACRI se tiendra au Centre for Labour Management Relations de la Ted Rogers School of Management de l'Université métropolitaine de Toronto. Le campus est situé dans le cœur animé du centre-ville de Toronto, avec un accès facile à un large éventail de restaurants, de musées, de galeries d'art, d'événements culturels et de transports en commun.

Les étudiants aux cycles supérieurs sont invités à participer à des activités spécialement conçues pour eux à partir du mardi soir (3 juin), tandis que le congrès proprement dit débute le mercredi soir (4 juin) et se termine en début d'après-midi le vendredi (6 juin).

Focus interdisciplinaire sur l'avenir du travail

A - IA et autres technologies

La transformation du travail bat son plein en raison de l'adoption plus rapide des technologies numériques, y compris l'IA et d'autres technologies telles que l'apprentissage automatique, l'automatisation et la robotique, l'informatique en nuage et l'économie de plateforme. Comment l'intégration de l'IA et d'autres technologies va-t-elle remodeler le travail et la main-d'œuvre ? Comment les organisations peuvent-elles se préparer à saisir les opportunités et les défis de l'IA et d'autres technologies ? Comment les organisations peuvent-elles garantir l'adoption de ces technologies pour améliorer la productivité et la créativité ?

B - Changement climatique et développement durable

Le changement climatique continue d'être au centre de l'attention alors que les défis environnementaux mondiaux remodelent la dynamique du lieu de travail. Comment les questions liées au climat affectent-elles l'économie mondiale et, par conséquent, le travail et l'emploi ? Que font les différentes parties prenantes pour relever les défis du changement climatique et que faut-il faire pour créer, protéger et développer des emplois dans une économie verte ?

C - Le partenariat social dans une économie mondialisée

Les trois acteurs du système des relations industrielles (État, employeurs, syndicats) semblent n'avoir jamais été aussi éloignés l'un de l'autre, tandis que leur agenda pour développer des solutions de type gagnant-gagnant ne cesse de s'allonger. Où en sommes-nous dans la quête de la responsabilité sociale des organisations à travers les chaînes d'approvisionnement mondiales et dans la lutte contre la mondialisation déloyale ? Comment revitaliser les relations qui s'effritent entre les trois acteurs dans le contexte du 21^{ème} siècle ?

Recherche de pointe dans nos disciplines

D - Nouveaux défis pour le droit du travail

Comment le droit et la politique du travail répondent-ils aux défis émergents sur le lieu de travail, sur le marché de l'emploi et dans l'économie ? Comment devraient-ils être réformés pour promouvoir de meilleurs résultats ? Les soumissions sont encouragées dans les domaines suivants (sans toutefois s'y limiter) : L'IA et son impact sur la vie privée au travail, la discrimination et les prérogatives managériales ; la politique (d'im)migration et son impact sur les droits des migrants, les marchés de l'emploi et l'économie ; l'inégalité économique croissante et la recherche de réponses appropriées en matière de droit du travail et de politique du travail ; le vieillissement démographique du Canada et le manque de soutien et de protection juridiques pour le travail auprès des personnes âgées et dans les soins de longue durée ; l'efficacité du droit du travail à une époque où la signification et les limites du travail évoluent (par exemple, le travail informel, le travail des migrants, le travail indépendant, « l'économie des petits boulots », le travail sur plateforme et en ligne, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée) ; alternatives au modèle de la loi Wagner (par exemple, le travail alternatif) ; et application des normes du travail (problème évident, solutions évidentes, si longtemps ignorées - pourquoi, et que peut-on faire pour changer cela ?)

E - Car le syndicat nous rend plus forts

L'organisation syndicale et le recours à la grève semblent devenir plus forts et plus fréquents. Qu'il s'agisse des cheminots, des postiers, etc., il semble que l'on assiste à un retour à un syndicalisme plus vigoureux. Qu'est-ce qui se cache derrière ce regain d'activisme ? Comment les entreprises et les gouvernements réagissent-ils, comment les syndicats en bénéficient-ils (ou non), et quelles sont les implications pour la stratégie d'organisation et de négociation des syndicats à l'avenir ?

F - Gestion des ressources humaines

Le bien-être au travail est au cœur de la gestion moderne des ressources humaines. Cependant, l'adaptation des technologies et les systèmes de travail hybrides continuent de poser des défis aux employeurs et aux employés. Quel rôle les systèmes de travail hybrides jouent-ils dans le bien-être des employés et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ? Comment les organisations peuvent-elles promouvoir un lieu de travail inclusif à l'heure de l'adoption de l'IA ? Quelle est la nature de l'incivilité et de la microagression dans le contexte changeant du travail hybride et de la dépendance technologique ? Quel sera le rôle des différents acteurs du microcosme des RH - et pas seulement celui des managers - à cet égard ?

Des échanges dynamiques avec nos praticiens

Bénéficiant d'un écosystème de chercheurs, de praticiens, de décideurs, d'institutions et d'associations professionnelles reliant les quatre domaines constitutifs des relations industrielles, nous sollicitons

également des propositions de conférences ou de panels qui présenteront des expériences quotidiennes et un échange de meilleures pratiques.

DÉLAIS DE SOUMISSION

Les propositions soumises doivent être envoyées sous forme de résumés de 500 mots comprenant le titre, ainsi que le nom et l'affiliation des auteur.es, au comité d'organisation avant le 15 février 2025, en utilisant le lien Google Forms disponible sur le site de TMU. Veuillez indiquer les thèmes auxquels la proposition est liée (le cas échéant).

Les acceptations des propositions seront envoyées au début du mois de mars, date à laquelle les présentateurs devront s'inscrire à la conférence et s'assurer que leur adhésion à l'ACRI est à jour. Devenez membre à l'adresse suivante : <https://www.cira-acri.ca/fr-formulaire-dadhesion>.

PRIX GERARD DION

Depuis plus de 40 ans, l'ACRI décerne le Prix Gérard Dion à une personne ou à une organisation qui a apporté une contribution remarquable à notre domaine d'études ou au monde du travail, et nous aimerions que vous participiez au processus de consultation en suggérant des candidats à retenir. Les suggestions doivent être faites par au moins deux (2) membres de l'ACRI et envoyées au plus tard le 1^{er} avril à l'adresse suivante : communications.cira@gmail.com.

BOURSE DE DÉPLACEMENT POUR LES ÉTUDIANTS

Jusqu'à huit (8) bourses de déplacement pour les étudiants seront attribuées en fonction du mérite et des besoins des candidatures reçues. Les candidatures doivent être déposées avant le 1^{er} avril.

PRIX ALLEN PONAK DU MEILLEUR ARTICLE ÉTUDIANT

Les étudiants souhaitant poser leur candidature pour le prix Allen Ponak du meilleur article étudiant doivent soumettre un article complet avant le 30 avril à l'adresse suivante : communications.cira@gmail.com. Les articles en français et en anglais sont les bienvenus.

15 FÉVRIER

Propositions pour la conférence de l'ACRI

1^{er} AVRIL

Nominations pour le prix Gérard Dion

Demandes de bourses pour le voyage des étudiants

30 AVRIL

Soumission des articles complets pour le prix Allen Ponak du meilleur article étudiant